

Décision

Générale

colonial

Décision n° 85-413-1931 16/04/1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 avril 1931

Numéro JO
n° 413 du 30/04/1931

Date du numéro
30 avril 1931

TEXTE INTÉGRAL

les gardes dont les noms, grades et matricules suivent, passent automatiquement à l'échelon de solde supérieur: Ahmed Hersi, sergent, n° mle 3; Ahmed Igal, sergent, n° mle 25 ; Bogoreh Ouarsamah, caporal, n° mle 269; Mohamed Ahmed, 27 classe, n° mile 460 ; Said Mohamed, 2e classe, mle 462; Hadji Nour, 2e classe, n° mle 769; à compter du 1er avril 1931.